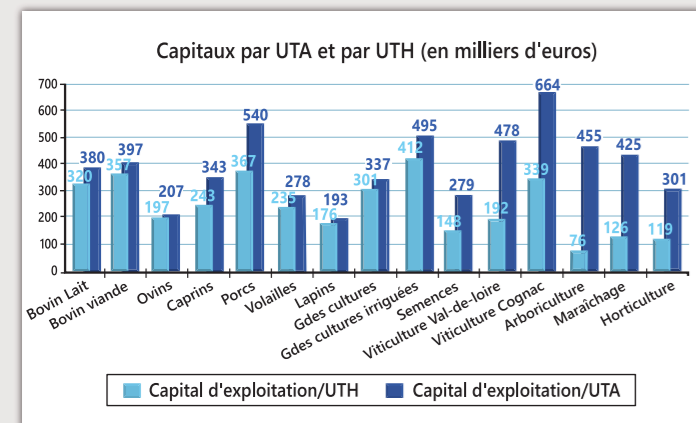


Des niveaux de capitaux qui continuent de progresser

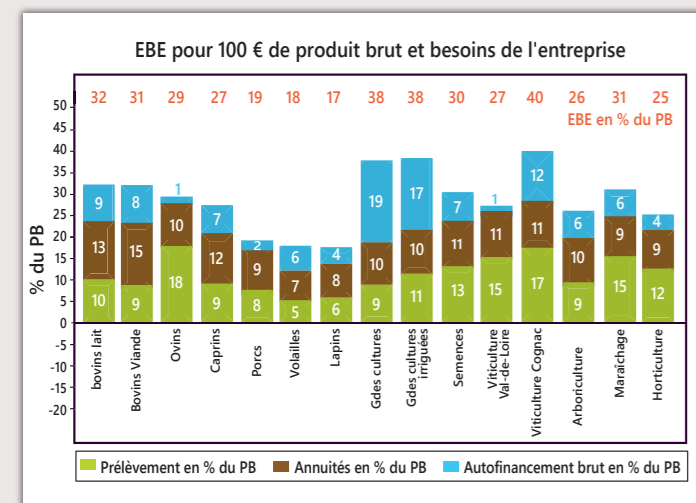
La capitalisation nécessaire par UTA, en moyenne de 398 000 € continue de progresser de 38 000 € en 2022. Cette augmentation constante pose la question de la transmission des entreprises à terme.

On observe également que les activités fortement employeuses de main-d'œuvre (arboriculture, maraîchage, horticulture et dans une moindre mesure viticulture) sont celles qui mobilisent le moins de capitaux par UTH.



Une rentabilité très variable

Le ratio EBE pour 100 € de produit brut traduit l'efficacité économique des systèmes, c'est-à-dire sa capacité à dégager du résultat en rapport avec les produits réalisés. On observe une forte variabilité de ce critère entre les groupes de ce critère. Les groupes de ruminants se situent entre 29 % et 32 %, les groupes porcs, volailles, lapins entre 17 % et 19 %. En productions végétales, la viticulture cognac se démarque en atteignant 40 %, tandis que l'horticulture et l'arboriculture se situent à 25 %. Les groupes grandes cultures et grandes cultures irriguées atteignent 38 %.



Cette plaquette est extraite d'une étude complète de 15 groupes comportant une production dominante. Parallèlement, il est possible d'obtenir sur demande des extraits au format électronique (PDF) pour les 15 catégories. Il s'agit d'un outil de conseils précieux pour analyser la rentabilité des entreprises, construire les études d'installation et étudier des projets de développement et de diversification.

Le graphique montre également l'utilisation de l'EBE. Ce solde de gestion permet de mesurer la richesse produite par l'activité courante de l'entreprise nécessaire pour :

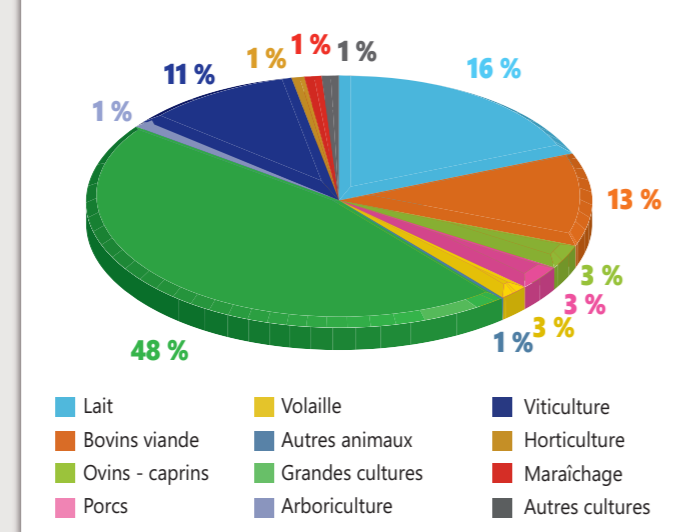
- rémunérer le travail du chef d'entreprise (prélèvements),
- financer les actifs (investissements, stock, ...) nécessaires (annuités et autofinancement).

En 2022, pour toutes les productions, l'EBE permet de bien couvrir les prélèvements et les annuités, laissant une marge d'autofinancement. Toutefois, ces marges restent faibles dans la plupart des groupes, elle dépasse 10 % du produit brut dans seulement 3 groupes (grandes cultures, grandes cultures irriguées, viticulture Cognac).

Des productions diversifiées

L'échantillon d'exploitations analysées dans l'étude de groupe 2022 représente la grande diversité des productions animales et végétales présentes sur le territoire des 9 départements étudiés.

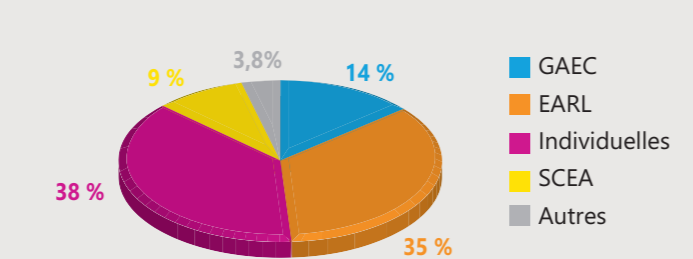
Répartition des exploitations selon la production en 2022



Statut juridique

Dans l'échantillon 2022, les exploitations au statut individuel représentent un socle de 38 %, alors que les structures sociétaires GAEC, EARL, SCEA majoritaires progressent régulièrement (+ 2 %).

Répartition des exploitations selon le statut juridique en 2022



Cette plaquette est extraite d'une étude complète disponible auprès des organismes réalisateurs :



AS AFAC : 53 impasse Louis Daguerre - ZE Ma Campagne
16000 ANGOULÈME Cedex - Tél. : 05 45 61 90 90
asafac@as-pc.fr - www.as-afac.fr

AS CEFIGA 37 : Maison des Agriculteurs - 9 bis rue Augustin
Fresnel 37173 CHAMBRAY-LES-TOURS Cedex
Tél. : 02 47 28 30 02 - cefiga@as-cefiga37.fr - www.as-cefiga37.fr

AS Centre Loire :
• Loir-et-Cher : Maison de l'Agriculture 11-13-15 rue Louis-Joseph
Philippe - 41018 BLOIS - Tél. : 02 54 46 22 22
contact@as-centreloire.com - www.as-centreloire.com
• Loiret : 4 chemin de la Tremblée - 45260 Montereau
Tél. 02 85 52 08 94
contact45@as-centreloire.com - www.as-centreloire.com

AS Loire-Atlantique Vendée : La Géaudière
Maison de l'Agriculture - Rue Pierre Adolphe Bobierre
44939 NANTES Cedex 9
Tél. : 02 40 16 36 48 contact@as44-85.fr - www.as44-85.fr

AS Maine-et-Loire : Maison de l'Agriculture
14 Avenue Jean Joxé - 49006 ANGERS Cedex 01
Tél. : 02 85 35 75 00 - contact@as49.fr - www.as49.fr

AS CEFIGA : 9 rue Jean Grémillon - 72013 LE MANS Cedex 2
Tél. : 02 43 43 68 68 - as-cefiga@plus.agri72.com - www.cefiga.fr

AS Deux-Sèvres : Maison de l'Agriculture - Les Ruralies
79231 PRAHECQ Cedex - Tél. : 05 49 77 16 66
as.deux-sevres@as-pc.fr - www.as79.fr

AS NORMANDIE : Maison de l'Agriculture - Avenue de Paris
50009 SAINT-LÔ - Tél. : 02 33 06 48 55
contact@asnormandie.fr - www.asnormandie.fr



CA Pays de la Loire : 9 rue André Brouard - CS 70510
49105 ANGERS Cedex 02 - Tél. 02 41 18 60 00
accueil@pl.chambagri.fr
pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr

CA 16 : ZE Ma Campagne 66 impasse Joseph Niépce
16016 ANGOULÈME CEDEX - Tél. : 05 45 24 49 49
accueil@charente.chambagri.fr
charente.chambre-agriculture.fr

CA 37 : 38 rue Augustin Fresnel - BP 50139
37171 CHAMBRAY-LES-TOURS Cedex - Tél. : 02 47 48 37 37
accueil@cda37.fr - www.cda37.fr

CA 41 : 11-13-15 rue Louis Joseph Philippe - 41018 BLOIS
Tél. : 02 54 55 20 00 - accueil@loir-et-cher.chambagri.fr
www.loir-et-cher.chambagri.fr

CA 45 : 13 avenue des Droits de l'Homme
45921 ORLÉANS Cedex 9 - Tél. 02 38 71 90 10
accueil@loiret.chambagri.fr
centre-valde Loire.chambres-agriculture.fr

CA 50 : Avenue de Paris - 50009 SAINT-LÔ - Tél. : 02 33 06 48 48
accueil@manche.chambagri.fr
manche.chambres-agriculture.fr

CA 79 : Maison de l'Agriculture - Les Ruralies
79231 PRAHECQ Cedex - Tél. : 05 49 77 16 66
www.deux-sevres.chambagri.fr

SOUTENIR L'AGRICULTURE



C'EST CULTIVER L'ÉCONOMIE LOCALE.

Le Crédit Agricole Anjou Maine travaille avec l'ensemble des acteurs locaux pour soutenir les agriculteurs du Maine-et-Loire.



Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de l'Anjou et du Maine, société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit - 414 993 998 RCS LE MANS. Société de courtage d'assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 736. Siège social situé 77 avenue Olivier Messiaen, 72083 Le Mans Cedex 9. Crédit photo Gettyimages - 06/23.



Réalisation : Chambre d'agriculture Pays de la Loire - N.L.B. - Edition : juillet 2023



RÉFÉRENTIEL ÉCONOMIQUE ET FINANCIER 2022

Une analyse par groupe de production pour se situer...

L'étude a été élaborée à partir de la mise en commun des bases de données rassemblant 2 264 exploitations, suivies en comptabilité par les 8 AGC du GIE ENTRAS du réseau Accompagnement Stratégie : AS-AFAC, AS CEFIGA 37, AS Centre-Loire, AS Loire-Atlantique-Vendée, AS Maine-et-Loire, AS Normandie, AS CEFIGA, AS Deux-Sèvres. Ce travail, réalisé conjointement avec la Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire et les Chambres d'agriculture de 6 départements (16-37-41-45-50-79) a permis l'analyse de l'évolution économique et financière de 15 systèmes de production.



ETUDE DE GROUPE 2022

Nombre d'entreprises (échantillon)	2 264
Surface agricole utile par UTA en Ha	98,6
Nombre d'UTA par entreprise	1,3
Nombre d'UTH par entreprise	1,8

EBE par UTA	84 000 €
Résultat courant par UTA	50 800 €
Capital par UTA	398 000 €

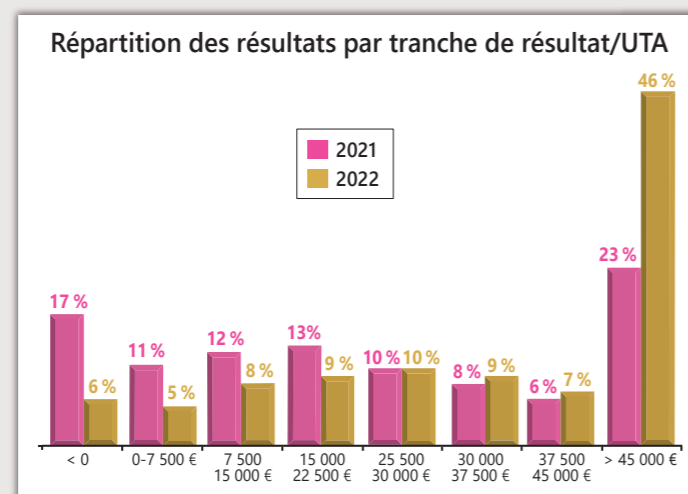
Les exploitations retenues, toutes productions confondues, sont conduites en agriculture conventionnelle sur ce territoire regroupant plusieurs régions du Centre et de l'Ouest. Elles développent une surface moyenne de 98,6 ha par Unité de travail agricole (UTA). La main-d'œuvre totale présente 1,8 UTH par entreprise dont 1,3 UTA (exploitant(e) à temps plein), disposant d'un capital d'exploitation de 398 000 € par UTA.

L'étude est réalisée à partir de comptabilités d'un exercice de 12 mois, clôturées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2022. Aussi les résultats prennent en compte les récoltes 2021 et 2022 selon les productions et les exploitations. Le résultat courant 2022 moyen sur l'ensemble de l'échantillon s'élève à 50 800 €, soit une augmentation de 88 %. Ce résultat moyen présente toujours une grande disparité entre les productions et au sein d'une même production.

Les capitaux engagés par UTA continuent d'augmenter : + 38 000 €/UTA.

... 63 % des revenus par UTA supérieurs à 30 000 €

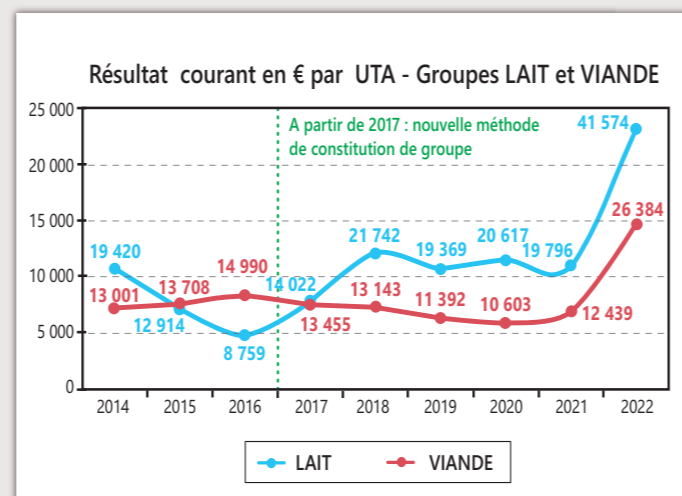
La forte progression des revenus 2022 de + 88 % se solde par un résultat moyen à 50 800 €, toujours avec une grande dispersion entre exploitations. Les revenus inférieurs à 15 000 € (moins de 1 SMIC net) concernent 19 % des exploitations de l'échantillon (40 % en 2021); alors que 63 % des exploitations dégagent plus de 30 000 € de résultat courant/UTA (37 % en 2021).



Des évolutions de revenus contrastées selon les productions...

Bovins lait et viande, une forte progression des revenus

En production bovins lait et bovins viande, le résultat courant augmente de manière significative par rapport à 2021. Pour la première fois en 10 ans, le résultat courant en bovin viande dépasse le seuil des 15 000 €. Cette progression s'explique par les niveaux des prix de ventes alors que les coûts d'alimentation n'avaient pas encore subi complètement l'effet de l'inflation.



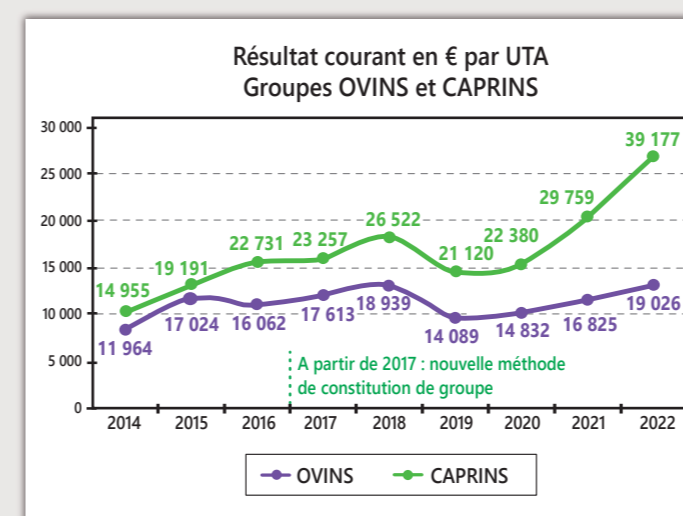
Caprins et ovins : la progression des revenus se poursuit

En production caprine, le résultat courant par UTA évolue sensiblement de + 31 % (+ 9 418 €). Toutefois, cette évolution masque de forte disparité et les marges des ateliers caprins ont peu progressé sous l'effet de l'augmentation du coût des aliments.

En production viande ovine, la progression du résultat courant par UTA de + 13 % (+2 201 €) provient en partie d'une augmentation des prix de vente des agneaux. Comme en caprin, cette progression du revenu masque des grandes disparités entre :

- les éleveurs spécialisés qui ont vu leur coût de production augmenter sous l'effet de l'inflation du prix des aliments et leur marge se réduire ;
- les éleveurs mixtes qui ont des surfaces en céréales qui ont compensé cette inflation.

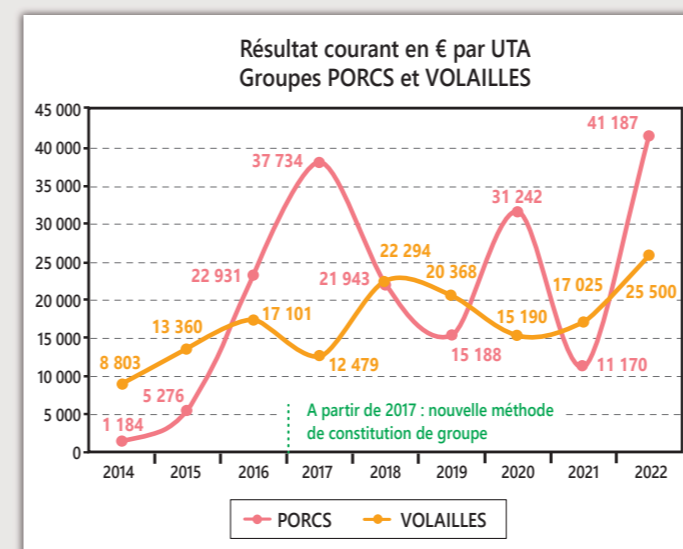
Pour les deux groupes, sous l'effet de la hausse des charges, les perspectives 2023 s'assombrissent. Les charges sont à un niveau élevé et les perspectives sur les prix de vente sont très incertaines compte tenu de la diminution de la consommation.



Élevages spécialisés : nette reprise en porcs, augmentation des revenus en volailles

En production porcine, le résultat courant dépasse son niveau de 2017, il est multiplié par 3,7 par rapport à 2021 et dépasse 41 000 €/UTA. Malgré un début d'année très difficile pour les éleveurs de porcs, l'augmentation des cours au second semestre 2022 a permis de compenser l'augmentation des coûts de production liée à l'inflation.

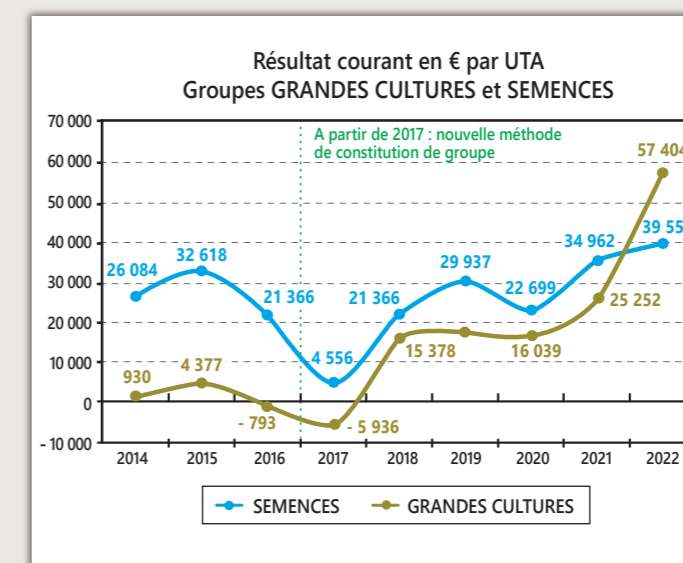
En production avicole, l'année 2022 se traduit par une hausse du résultat courant (+ 50 %) évoluant à 25 500 € par UTA. La filière avicole a été fortement impactée au cours de l'année 2022 par l'épidémie d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP), que cela soit directement dans les départements de Loire-Atlantique, Maine-et-Loire et Deux-Sèvres, ou indirectement dans les autres départements par la désorganisation de la filière et le manque de poussins/canetons. Dans les départements où les élevages reposent sur le Label Rouge, on constate un effritement de la consommation qui pourrait se traduire dans les résultats en 2023.



Grandes cultures et semences, des résultats en forte progression

En grandes cultures, le résultat courant 2022 atteint 57 404 € par UTA, soit un niveau « record » avec une progression de + 220 % par rapport à l'année précédente. La campagne de commercialisation 2022 est marquée par une envolée des prix des céréales et oléagineux, liée notamment au conflit ukrainien, permettant de compenser la hausse des intrants et de l'énergie dont l'impact sur les coûts de production sera plus marqué sur la campagne 2023.

Les productions de semences suivent les mêmes tendances avec un résultat courant 2022 atteignant 39 559 € par UTA, avec toutefois une progression plus modérée du résultat de + 13 %, et en deçà du niveau de résultat Grandes Cultures pour la 1^{re} fois. La hausse du prix l'énergie et les restrictions d'irrigation continueront d'être impactantes sur la campagne 2023.

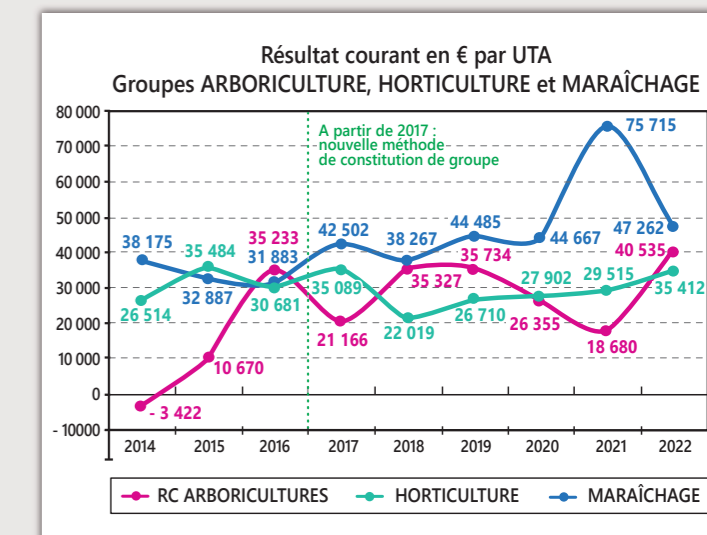


Arboriculture, horticulture et maraîchage : le résultat progresse en arboriculture et horticulture, et régresse en maraîchage

En arboriculture, le résultat moyen de 40 535 € par UTA, atteint un « niveau record » avec une progression de 217 % par rapport à l'année 2021, obtenue sur la vente de la récolte 2022 plus favorable aussi bien en volume qu'en prix de vente.

En horticulture, le résultat courant moyen de 35 412 € par UTA poursuit une progression de 20 % par rapport à 2021. Ce résultat moyen masque une disparité très importante à l'intérieur de ce groupe composé seulement de 12 entreprises spécialisées, aussi bien sur la nature des productions (plantes à massif, plantes en pots, fleurs coupées, pépinières fruitière, rosieriste) que sur le circuit de commercialisation (circuits courts, grossistes, GMS), et de la taille de l'entreprise avec une présence de main-d'œuvre salariée.

En maraîchage, le résultat courant moyen de 47 262 € par UTA retrouve le niveau de revenu des années antérieures, après l'année 2021 « exceptionnelle ». Face aux évolutions de consommation et à l'inflation des produits de consommation, la filière fruits et légumes frais entre dans un temps difficile de négociations fortes sur les prix, alors que les coûts de production (emballages, énergie, intrants) sont à la hausse.



Résultat stable en viticulture Val de Loire, et en progression en viticulture Cognac

Les résultats représentent majoritairement la campagne culturale 2021-2022 avec les ventes de la récolte 2021.

En viticulture Val de Loire, le résultat courant 2022 de 38 187 € par UTA, demeure stable (+ 3 %), avec un millésime 2022 marqué sur le plan climatique par un déficit d'eau, des températures élevées et des épisodes de gel localisés. Ce résultat moyen affiche des écarts entre les viticulteurs, dans la diversité des circuits de commercialisation et des niveaux de valorisation des vins

En viticulture Cognac, le résultat 2022 courant de 82 256 € par UTA continue sa progression (+ 12 %), bénéficiant d'une bonne valorisation des eaux de vie, et d'un marché porteur à l'exportation en Amérique et en Chine.

